

PROCÈS-VERBAL
RÉUNION EXTRAORDINAIRE
23 juin 2020, 18 h 30 – Ville de Saint-Quentin

PRÉSENCES : Nicole Somers, Maire
Les conseillères Jocelyne Query Bossé, Martine Côté et le conseiller Bertrand LeClerc
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière et
Linda L. Borris, greffière adjointe
Assistance : 0

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 19 H 30

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2020-157

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé du conseiller LeClerc, que l'ordre du jour soit accepté après l'ajout des items « Recommandations trésorière », « CTAG – Plan d'ouverture », « Embauche étudiants » et « COVID-19 : Modifications Plan opérationnel ». **ADOPTÉE.**

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucune.

HUIS CLOS

RÉSOLUTION 2020-158

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Bossé, que la réunion extraordinaire se poursuive à huis clos. **ADOPTÉE.**

Fermeture du huis clos

RÉSOLUTION 2020-159

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Bossé, que le huis clos prenne fin. **ADOPTÉE.**

RAPPORT DU HUIS CLOS ET RECOMMANDATIONS

4. FTE – FONDS DE RÉSERVE

RÉSOLUTION 2020-160

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé de la conseillère Côté, qu'un montant de 75 594,50 \$, représentant le premier versement et un montant de 75 594,50 \$, représentant le deuxième versement pour l'année financière 2020 dans le cadre de l'Entente sur le Fonds de la taxe sur l'essence (FTE), soient déposés dans le fonds de réserve, et ce, en vue du financement des projets présentés dans le plan quinquennal approuvé par l'entente. **ADOPTÉE.**

5. TRAVAUX PUBLICS – SUIVI DE DOSSIERS

Colmatage des rues municipales : Suite au lancement d'un appel d'offres le 7 mai 2020 en vue du colmatage des rues municipales, deux soumissions ont été reçues :

- 1) Ray's Paving Inc.: 360,00 \$ / asphalte type « D » - 360,00 \$ / asphalte « Sand Seal”
- 2) Northern construction Inc.: 375,00 \$ / asphalte type « D » - 395,00 \$ / asphalte « Sand Seal”

RÉSOLUTION 2020-161

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Côté, que la soumission la plus basse, en l'occurrence celle de Ray's Paving Inc, au cout de 360,00 \$ / asphaltes type « D » et « Sand Seal », en vue du colmatage des rues municipales, soit acceptée. **ADOPTÉE.**

Un suivi du rapport de M. Gilles Croussette, Directeur des travaux publics, est présenté, notamment :

- Terrain Restaurant sportif : possibilité de construction d'un terre-plein dans un futur rapproché afin d'atténuer les effets du gel sur la canalisation ;
- Lotissement Parent : Frais de raccordement au 40, rue Chouinard, crédités au lotisseur ;
- Organisation des mesures d'urgence : Annulation de l'installation d'un disjoncteur à la PAJS due aux couts trop onéreux et difficulté à trouver une génératrice avec ampérage suffisant et, du fait que le Palais Centre-Ville est déjà muni d'un disjoncteur ;

(La conseillère Bossé se retire de la réunion pour conflit d'intérêt)

Réparation trottoirs : Suite au lancement d'un appel d'offres en vue des travaux de réparations des trottoirs, deux soumissions ont été reçues :

- 1) Denis Banville Excavation Inc.: 6 868,95 \$ (taxe incluse)
- 2) Boulay Construction Inc. : 3 864,00 \$ (taxe incluse)

RÉSOLUTION 2020-162

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé du conseiller LeClerc, que la soumission la plus basse, en l'occurrence celle de Boulay Construction Inc., au cout de 3 864,00 \$ (taxe incluse), en vue des travaux de réparation des trottoirs, soit acceptée. **ADOPTÉE.**

Réparation sur Martel : Puisque deux conflits d'intérêts se présentent et qu'il n'y a pas quorum pour le vote, cet item est reporté à une date ultérieure.

(La conseillère Bossé revient en réunion)

6. MAIRE ADJOINT - RECOMMANDATION

RÉSOLUTION 2020-163

Conformément à l'article 48(3) de la Loi sur la Gouvernance locale, il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé de la conseillère Côté, que le conseiller Bertrand LeClerc soit désigné Maire suppléant de la Ville de Saint-Quentin à partir du 1^{er} juillet 2020, et ce, jusqu'aux prochaines élections municipales ; et, que le conseiller LeClerc soit assigné à siéger au sein du comité des finances, en remplacement de la conseillère Bossé. **ADOPTÉE.**

7. SIGNATAIRES AUTORISÉS

RÉSOLUTION 2020-164

En vertu de l'article 77(1) de la Loi sur la Gouvernance locale, il est proposé par la conseillère Côté et appuyé du conseiller LeClerc, que les signataires autorisés aux documents financiers et légaux de la Municipalité soient : la Maire Nicole Somers ou le Maire suppléant Bertrand LeClerc ou la conseillère Jocelyne Querry Bossé ET Mme Monique Thériault, Directrice des finances ou Mme Guylaine P. Martel, trésorière adjointe, et ce, à partir du 1^{er} juillet 2020. **ADOPTÉE.**

8. COLLECTE DES DÉCHETS SOLIDES – APPEL D'OFFRES

RÉSOLUTION 2020-165

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Bossé, qu'un appel d'offres soit lancé du 25 juin 2020 au 31 juillet 2020, en vue de la collecte des déchets solides dans la Ville de Saint-Quentin, pour un contrat de trois ans, soit du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2023. **ADOPTÉE.**

9. PERMIS DE COLPORTEURS (2)

RÉSOLUTION 2020-166

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Bossé, qu'un permis de colporteur soit délivré au compte de M. Michel Lanteigne, en vue de l'opération d'une cantine mobile installée au Centre touristique de l'ancienne gare, du 18 juin 2020 à la fin septembre 2020, au cout de 10 \$.

ADOPTÉE.

RÉSOLUTION 2020-167

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Bossé, qu'un permis de colporteur soit délivré au compte de Pièces d'auto Langlois Ltée (Isabelle Savoie), en vue de l'opération d'une cantine mobile installée au 191, rue Mgr-Martin Est, jusqu'au 30 septembre 2020, au cout de 10 \$.

ADOPTÉE.

10. DÉPART DE LA COORDONNATRICE DES SERVICES TOURISTIQUES

Cet item sera discuté au comité du personnel.

11. POLITIQUES : NOS 2020-55 – FACTURATION SERVICE INCENDIE SAUVETAGE ET
2020-18 SUR LA LOCATION DES SALLES

RÉSOLUTION 2020-168

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Côté, que la politique no 2020-55 sur la facturation du service d'incendie et sauvetage, adoptée le 14 avril 2020, soit approuvée telle que modifiée. **ADOPTÉE.**

RÉSOLUTION 2020-169

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Bossé, que la politique no 2020-18 sur l'utilisation des salles de réunion par des organismes à but non lucratif et gouvernementaux, de la Ville de Saint-Quentin et de la Bibliothèque publique La Moisson de Saint-Quentin, soit acceptée telle que modifiée. **ADOPTÉE.**

12. RECOMMANDATIONS TRÉSORIÈRE

RÉSOLUTION 2020-170

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé du conseiller LeClerc, que les recommandations de Mme Monique Thériault, Directrice des finances, soit, l'achat du système téléphonique actuel au cout de 1 449,64 \$ et maintien du contrat d'entretien avec Office Interior au montant de 1 059,95 \$, du 23 juin 2020 au 22 juin 2021 ; le retrait d'un abonnement au logiciel Photoshop, l'arrêt des envois de copies papiers par l'entremise des publisacs et la poste ainsi que toutes les publications de la Ville, représentant des économies au budget 2021 pour un total de 4 846 \$, soient acceptées. **ADOPTÉE.**

13. CTAG – PLAN D'OUVERTURE

RÉSOLUTION 2020-171

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Bossé, que le *Plan d'action – Ouverture au public*, relativement à la COVID-19, du Centre touristique de l'ancienne gare, soit approuvé. **ADOPTÉE.**

14. EMBAUCHE ÉTUDIANTS

RÉSOLUTION 2020-172

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Côté, que les étudiantes Marie-Soleil Thériault et Carolane Côté, soient embauchées sous un projet SEED aux postes de soutien administratif PGA et agente touristique, respectivement, pour la saison estivale 2020 au taux horaire fixé selon l'échelle salariale des emplois étudiants. **ADOPTÉE.**

15. COVID-19 : MODIFICATIONS PLAN OPÉRATIONNEL

RÉSOLUTION 2020-173

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé du conseiller LeClerc, que le *Plan opérationnel – Retour au travail* de la Ville de Saint-Quentin (Protocoles et lignes directrices en vue de la continuité des opérations municipales en période de pandémie), soit révisé de sorte à inclure les nouvelles consignes provinciales relativement aux entrées et sorties dans la province ; et, que le *Plan d'action – Retour au travail des employés municipaux* de la Ville de Saint-Quentin, soit révisé de sorte à permettre les rencontres avec les clients dans la salle du Conseil (salle C) et de réintégrer les pauses à partir du 7 septembre 2020. **ADOPTÉE.**

(Mme Borris quitte la réunion pour conflit d'intérêts)

16. COMITÉ DU PERSONNEL

Descriptions de tâches révisées :

Les descriptions de tâches du personnel administratif ont été révisées et approuvées par le comité du personnel. En ce qui concerne le poste d'adjointe administrative, le comité du personnel recommande une révision salariale à compter du 29 juin 2020.

Révision salariale – étudiant-e-s et jardinière :

Le comité du personnel a approuvé les révisions salariales des étudiant-e-s qui en sont à leur quatrième saison à la municipalité, et ce, selon le tableau soumis par la trésorière. En ce qui concerne la jardinière, le comité du personnel a recommandé une bonification de son salaire de 1,00 \$/heure plus une compensation hebdomadaire afin de couvrir l'utilisation de son véhicule personnel, et ce, à compter du 1^{er} juin 2020.

Formation – trésorière adjointe :

Le comité du personnel approuve la formation recommandée pour la trésorière adjointe reliée au système comptable, dont les couts seront couverts par le budget de perfectionnement.

Cérémonie soulignant le départ de la coordonnatrice des services touristiques :

Un diner barbecue est organisé par le personnel cadre pour tous les employés municipaux afin de souligner le départ de Mme Joyce Somers, coordonnatrice des services touristiques. La Maire et la Directrice générale adresseront de brèves allocutions à cette occasion.

Pause des employé-e-s :

Le Conseil recommande que l'horaire de travail régulier de tout le personnel municipal, incluant les pauses, soit rétabli dès le 7 septembre prochain.

RÉSOLUTION 2020-174

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé du conseiller LeClerc, que le rapport du comité du personnel soit approuvé tel que soumis. **ADOPTÉE.**

RÉSOLUTION 2020-175

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Bossé, que le rapport du huis clos soit approuvé tel que présenté. **ADOPTÉE.**

17. LEVÉE DE LA RÉUNION

La séance est levée à 20 h 00.

Suzanne Coulombe
Directrice générale/Greffière

Nicole Somers
Maire

Linda L. Borris
Greffière adjointe